

Motion présentée par les élus enseignants, les agents élus, les parents élus, et les élus élèves du collège Albert CAMUS de Genlis

Au collège Albert Camus de Genlis, nous reconnaissons au chef d'établissement la volonté d'établir le TRMD sur des principes pédagogiques en accord avec le projet d'établissement et l'avis des équipes enseignantes. Nous lui faisons confiance pour mettre en place les conditions d'études les plus favorables aux élèves au regard des moyens attribués à l'établissement.

Cependant, cette année la Dotation Horaire Globale, allouée au collège nous semble une nouvelle fois insuffisante pour pouvoir travailler dans des conditions satisfaisantes, notamment avec la mise en place du choc des savoirs.

En effet, jusqu'à présent, notre établissement a fonctionné aussi correctement que possible avec la DHG qui lui était attribuée (soutien, dédoublement, groupes allégés dans certaines disciplines...). Soucieux de l'ouverture culturelle dans le Val de Saône, il est riche de nombreux projets culturels et sportifs, il propose de nombreuses initiatives et dispositifs d'aide et d'encadrement pour les élèves les plus fragiles, fait preuve de dynamisme.

C'est un établissement qui s'est engagé pleinement dans la réforme du collège, dans la mise en place des cogniclasses, du collège sans note, du module avenir et qui accueille des élèves de l'IME une classe ULIS, et qui est plus que tout soucieux du bien être de ses élèves.

C'est un établissement où il fait bon enseigner et étudier, où on trouve une forte implication des enseignants soucieux du bon fonctionnement de l'établissement et de la réussite de chacun de leurs élèves.

La mise en place du choc des savoirs remet en cause ces éléments :

- La destruction du groupe classe ne favorise pas la cohésion des élèves à leur arrivée au collège, ni leur bonne intégration. Quid de leur bien être ?

- La destruction du groupe classe ne permettra plus la mise en place des nombreux projets qui font la richesse de notre établissement. Toute l'énergie dépensée dans l'organisation et la gestion des groupes ne saurait être dépensée dans la réalisation de projets. Nous voilà dans l'obligation de renoncer demain aux projets que nous menons actuellement tant bien que mal.

- Alors que la question du bien être est centrale, que le non au harcèlement est primordial, le choc des savoirs propose une stigmatisation des élèves selon leur niveau : où est le bien être ? comment construire l'estime de soi dans ces conditions ?

- Ce dispositif, qui n'a pas fait ses preuves, entraînera une charge de travail supplémentaire très conséquente notamment en temps de concertation : quelles heures nous serons données pour ce temps nécessaire ? Quels moyens ?

- Comment les professeurs principaux pourront-ils faire leur travail si les groupes changent ? Qui voudra encore être professeur principal dans ses conditions ?

- Des groupes pour alléger les classes à 30 élèves, mais au final des groupes à 26 élèves en français et maths avec cette dotation: quel gain véritable, sachant que pour mettre en place le choc des savoirs, il faut renoncer aux groupes en LV ? Enseigner les langues vivantes à 30 en 5è et en 3è n'est pas un progrès.

Nous refusons un dispositif qui n'a pas fait ses preuves et qui est contraire aux valeurs que nous portons. Nous refusons cette dotation insuffisante qui ne nous permet pas de travailler dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi, nous les élus enseignants, parents, agents, élèves demandons que cette dotation soit abondée si le choc des savoirs doit être mis en œuvre en l'état.

Il est impératif que les instances rectORAles, académiques et ministérielles se recentrent sur le réel objectif de notre travail : LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES .

L'égalité des chances, la lutte contre la violence à l'école, la réussite de nos élèves sont nos priorités. Mais en avons nous les moyens ?

Nous continuerons à nous battre pour la réalisation de cet objectif. Mais les réductions de moyens et

l'augmentation de la charge de travail nous mobilisent dans une dépense d'énergie qui va à l'encontre d'une pleine efficacité de notre rôle pédagogique et éducatif.

A Genlis, le 8 avril 2024.